

# Les fonds OEIC de M&G

## La gestion des liquidités

### Introduction

Dans le présent document, nous décrivons de manière synthétique la façon dont les gérants de fonds de M&G gèrent les liquidités qu'ils détiennent au sein de leurs portefeuilles.

### Les options en matière de gestion des liquidités

Pour chacun des fonds de M&G, le choix de la gestion des liquidités en portefeuille est la responsabilité exclusive du gérant.

Les liquidités des fonds de M&G peuvent être gérées de l'une ou l'autre des manières suivantes :

- Les liquidités peuvent être activement gérées sous la forme de dépôts pour le compte de M&G par Prudential Capital, l'équipe interne en charge de la gestion de trésorerie au sein de la société mère de M&G, Prudential.
- Les liquidités peuvent également être placées auprès du dépositaire des fonds, State Street Bank and Trust Company (State Street).
- Une partie des liquidités peut être investie dans des emprunts d'État à court terme (« à court terme » tel que défini par les réglementations applicables).
- Les liquidités peuvent aussi être détenues auprès des fonds Northern Trust Cash Funds, des organismes de placement collectif gérés par The Northern Trust Company.

### Les fonds monétaires

Les fonds Northern Trust Cash Funds sont des compartiments de la SICAV de droit irlandais, Northern Trust Global Funds plc. Les fonds destinés aux particuliers de M&G utilisent trois de ces compartiments : les Sterling Cash Fund, Euro Cash Fund et US Dollar Cash Fund.

Northern Trust Global Funds plc est une SICAV réglementée par l'autorité irlandaise de contrôle du secteur financier, la *Irish Financial Services*

*Regulatory Authority* (IFSRA), et régie par les principes édictés par la *Institutional Money Markets Funds Association* (IMMFA). Tous les fonds monétaires utilisés par les fonds M&G ont une notation AAAm ou équivalente en fonction de chaque agence de notation. AAAm est la notation la plus élevée attribuée à un fonds par l'agence de notation Standard & Poors. Cette notation témoigne de la très solide capacité d'un fonds à préserver la stabilité du capital et à limiter les pertes dues à son exposition au risque de crédit.

### Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement de chacun des fonds est le suivant :

*« Le Fonds a pour objectif de maximiser les revenus, tout en garantissant toutefois la préservation du capital et de la liquidité, en investissant dans des titres de créance de grande qualité à taux fixe ou variable libellés dans la devise de référence du Fonds. »*

### Les actifs

Voici ci-dessous les types d'actifs détenus par les fonds monétaires :

- Dépôts bancaires
- Certificats de dépôt
- Papier commercial
- Obligations à taux variable (émises par des banques, des États et des entreprises)
- Bons du Trésor
- Accords de réméré (avec des titres d'État comme garanties)

### La valorisation

Les fonds Northern Trust funds sont des fonds à « valeur liquidative constante », c'est-à-dire qu'ils sont constamment valorisés sans fourchette de prix d'achat/de vente.

Les revenus au titre des intérêts sont calculés quotidiennement et versés aux investisseurs sous la forme de revenus ou de nouvelles actions/parts chaque mois.

Les actifs au sein du portefeuille de chaque fonds, qui ont généralement été émis avec une décote,

sont valorisés selon la méthode du coût amorti. L'amortissement est quotidiennement réalisé au taux d'intérêt effectif du fonds.

La valeur du fonds basée sur la méthode du coût amorti est comparée chaque jour avec la valeur au prix du marché (lorsqu'elle est disponible). Il existe des procédures d'escalade si la valeur de marché diffère substantiellement de la valeur au coût amorti. Toutefois, il se peut que le fonds ne parvienne pas à conserver une valeur liquidative constante.

### **Les frais**

Les frais associés aux fonds monétaires sont indiqués dans les coûts d'exploitation des fonds M&G.

### **Les risques**

Bien que nous soyons convaincus que l'utilisation des fonds Northern Trust Funds permette de réduire le risque de contrepartie et d'améliorer la gestion du risque à cet égard, il existe toutefois un risque que les fonds monétaires puissent voir leur valeur baisser. Ces risques sont précisés dans le prospectus des fonds comme suit :

*« Si le Fonds investit une part substantielle de son actif net dans des dépôts ou des instruments monétaires, il convient néanmoins de noter que la souscription de parts d'un tel fonds diffère d'un placement dans un compte de dépôt d'une banque ou d'une autre institution financière proposant également des comptes de dépôt. La valeur d'un tel Fonds est susceptible de fluctuer et d'être affectée par la solvabilité des émetteurs des*

*investissements du Fonds. Malgré la politique du Fonds qui consiste à investir dans des instruments à court terme, la valeur de ce Fonds peut également être affectée par de substantielles fluctuations des taux d'intérêt. »*

En outre, nous sommes conscients que la diversité des expositions aux contreparties de chaque fonds monétaire peut présenter une possibilité de défaut. Élément important, toutefois, l'impact d'un tel événement sur les fonds de M&G devrait être significativement moindre que s'il devait intervenir dans le cadre des autres dispositifs de gestion des liquidités à la disposition des gérants de fonds de M&G.

### **Réglementation des investissements dans des OPCVM**

Northern Trust Global Funds plc étant un OPCVM, les fonds monétaires représentent des actifs dans lesquels les fonds M&G sont autorisés à investir. Au sens réglementaire du terme, chaque position d'un fonds de M&G dans les fonds monétaires sera considérée comme un Organisme de placement collectif (OPC) et, ce faisant, sera soumis aux limites réglementaires applicables dans le prospectus du fonds M&G.

M&G International Investments Ltd

